

Plan

Local Actions Concertées Économie Emploi

2006-2010

Version abrégée
adoptée par le conseil d'administration du CLD
3 octobre 2005

Présentée au Conseil des Maires de la MRC des Laurentides
20 octobre 2005

Version finale
1^{er} décembre 2005



PLACÉE 2006-2010

Table des matières

Introduction	3
Rappel de la démarche de réalisation	4
Rôles spécifiques confiés au CLD par la MRC des Laurentides	5
Portrait de l'économie et de l'emploi sur le territoire de la MRC des Laurentides	6
Les grands enjeux du développement économique et de l'emploi dans la MRC des Laurentides	11
Le plan d'action 2006-2010	12
Les annexes	17

Introduction

Par l'adoption en décembre 2003 de la *Loi sur le Ministère du développement économique et régional et de la recherche* (L.Q., 2003, c. 29), le Gouvernement du Québec a confié aux municipalités régionales de comté (MRC) la responsabilité favoriser le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat sur leurs territoires.

La MRC des Laurentides s'est prévalu de l'article 91 de cette loi pour confier l'exercice de cette compétence à un collaborateur de longue date sur le territoire, le Centre local de développement Laurentides (CLD) qui a entre autres été chargé d'élaborer et de veiller à la réalisation du Plan local d'action concerté pour l'économie et l'emploi (PLACÉE), dans le respect des orientations nationales et régionales.

L'organisme était tout désigné pour réaliser cet exercice de planification pour la période 2006-2010. Depuis 1992, le CLD Laurentides a en effet développé et entretenu des liens solides avec les nombreux partenaires du territoire. En 2000, le CLD a également élaboré le premier PLACÉE des Laurentides suite à une vaste consultation du milieu, dont sont issus nombre de projets collectifs, tels le transport en commun et la fibre optique. Fort du succès obtenu précédemment, une nouvelle consultation a été organisée à l'été 2005 auprès des entreprises, élus et organismes du territoire qui ont ainsi directement participé à la définition du contenu du présent PLACÉE.

Après avoir précisé les rôles spécifiques confiés au CLD par la MRC des Laurentides, ce document présente la synthèse du portrait du territoire pour le volet économie et emploi.

Le plan d'action comme tel s'articule ensuite autour de cinq grands thèmes identifiés et validés par le milieu. Les participants à l'élaboration de ce PLACÉE ont fait ce choix stratégique car il permet de considérer de façon globale les principaux écueils à la prospérité économique de la région, et ce pour tous les secteurs d'activités présents sur le territoire de la MRC. Les actions retenues visent ainsi à répondre à ces grands enjeux de façon transversale, ce qui n'avait pas encore été fait à ce jour.

Par ailleurs, chaque action précise les principaux partenaires pressentis ainsi que les échéanciers de réalisation ou de mise en chantier, selon le cas. Quant aux résultats attendus pour mesurer le succès des actions entreprises, ils seront déterminés en concertation avec les partenaires. Des rencontres sont en effet prévues avec les organismes de développement économique du territoire pour présenter le contenu du PLACÉE et préciser la nature de leur engagement dans l'atteinte de ses objectifs. Par ailleurs, le CLD déposera début 2006 son plan d'action annuel, lequel intégrera ses interventions en lien avec le PLACÉE.

L'annexe du document comprend une carte de la MRC des Laurentides, un bilan qualitatif du PLACÉE 2000-2003 et la synthèse des consultations menées en juin 2005.

Rappel de la démarche de réalisation

Le présent plan d'actions s'est alimentée à plusieurs sources durant son processus de planification et de réalisation. Parmi les principales, il convient de mentionner :

- Les données statistiques sur la population et sur les entreprises (Statistique Canada) ;
- Les documents internes ou publics des diverses organisations locales, régionales et provinciales ;
- La consultation, lors de 5 sessions de travail, d'une cinquantaine d'entreprises et organisations du territoire ;
- La consultation par écrit auprès des principaux organismes régionaux ;
- Les consultations individuelles auprès des membres du personnel du CLD Laurentides ;
- Une session de travail avec les membres du Conseil d'administration du CLD Laurentides;
- La contribution active et soutenue du comité de suivi lors de 6 sessions de travail.

Le schéma suivant résume les grandes étapes ayant menées à l'élaboration du PLACÉE 2006-2010é

Étapes	Échéance
Bilan du PLACÉE 2000-2005	Mai 2005
Préparation et envoi du cahier du participant	Mai 2005
Ateliers de consultations (6)	Juin et juillet 2005
Rédaction du PLACÉE 2006-2010	Août 2005
Validation et adoption du PLACÉE 2006-2010	Octobre 2005
Diffusion du PLACÉE 2006-2010	Novembre 2005 – Janvier 2006

Nous tenons à remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu contribuer à cet effort collectif.

Rôles spécifiques confiés au CLD par la MRC des Laurentides

Dans le cadre de la planification entourant le PLACÉE de la MRC des Laurentides, il importe de rappeler d'entrée de jeu que de nombreux intervenants locaux partagent la responsabilité en matière de développement économique sur le territoire. Pour ce faire, la plupart des organisations disposent de leurs propres plans d'action ou de moyens spécifiques.

De son côté, le CLD Laurentides détient du Conseil des maires de la MRC des Laurentides et du Gouvernement du Québec un mandat d'œuvrer à titre de guichet multiservices à l'entrepreneuriat. À ce titre, il est le gestionnaire des programmes existants pour stimuler les projets d'affaires sur le territoire :

- Fonds Local d'investissements (FLI)
- Fonds de capital de risque SOLIDE
- Programme d'aide au démarrage d'entreprise chez les jeunes (JP)
- Soutien au travail autonome (STA)
- Programme d'aide aux entreprises en économie sociale (FÉS)

En plus, le CLD est gestionnaire de fonds pour venir en aide aux municipalités, entreprises et OBNL dans le développement de projets à vocation socio-économique.

- Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (volet II)
- Pacte rural
- Fonds culturel, mis sur pied à même le FÉS pour répondre aux besoins du milieu

La gestion de ces programmes inclut les services d'accompagnement et le soutien technique aux promoteurs de projets.

En parallèle à ce mandat de gestion et de soutien, le CLD Laurentides a au cours des ans largement démontré sa capacité de rallier les gens d'affaires, les municipalités ainsi que les grands partenaires régionaux et les institutions autour de projets collectifs structurants pour le développement économique de la MRC. La crédibilité de l'organisme est d'ailleurs reconnue en la matière, et ce par tous ces partenaires. Selon la nature des projets collectifs identifiés, le CLD peut assumer différents rôles : animateur, initiateur, rassembleur et conseiller.

Le PLACÉE 2006-2010 vise donc à préciser le rôle du CLD dans les grands projets collectifs qui sont susceptibles d'interpeller les intervenants du territoire de la MRC au cours des prochaines années.

Portrait de l'économie et de l'emploi sur le territoire de la MRC des Laurentides

1 600 entreprises, 20 000 emplois

De 1991 à 2002, le nombre d'emplois dans la MRC des Laurentides est passé de 12 898 à 20 242 (+57%) et le nombre d'entreprises de 1 278 à 1 605 (+26%).

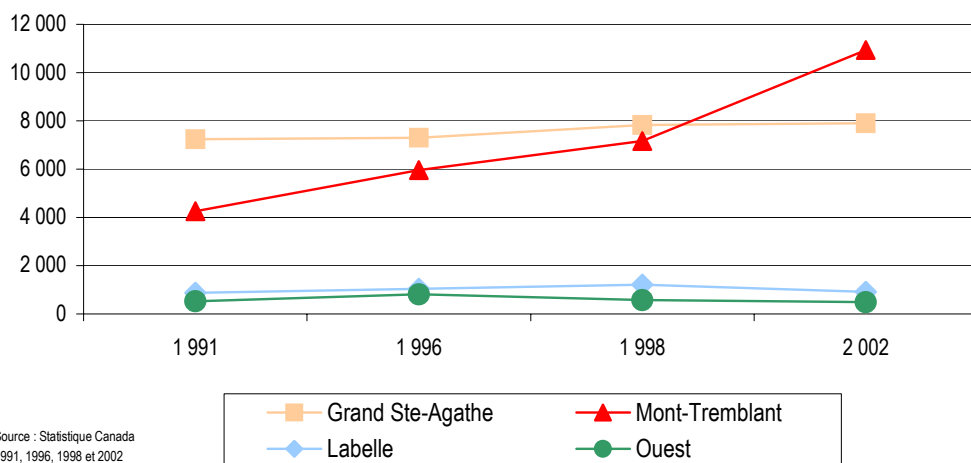
Une très forte croissance économique dans la zone Mont-Tremblant

Entre 1991 et 2002, le nombre d'emplois a été multiplié par 2,6 dans la zone Mont-Tremblant.

En 2002, la zone Mont-Tremblant devient le premier bassin d'emploi de la MRC devant la zone du Grand Ste-Agathe qui a connu une stagnation économique à l'instar de Labelle et de la région Ouest.

La croissance observée dans la zone Mont-Tremblant est avant tout liée à la très forte progression de l'emploi dans le secteur récréotouristique : +6 680 emplois entre 1991 et 2002.

Variation du nombre d'emplois dans la
MRC des Laurentides 1991-2002



Le récréotourisme pour la zone Mont-Tremblant et les services pour la zone du Grand Ste-Agathe
Les zones du Grand Ste-Agathe et Mont-Tremblant concentrent 93% des emplois de la MRC.

Le secteur récréotouristique regroupe plus de la moitié des emplois de la zone Mont-Tremblant.

La zone du Grand Ste-Agathe concentre de nombreux emplois dans les services et le commerce de détail. Le secteur récréotouristique est aussi présent, mais de façon beaucoup moins marquée que dans la zone Mont-Tremblant.

Une population active moins nombreuse et un taux de chômage plus élevé que pour l'ensemble du Québec

La MRC des Laurentides présente un taux d'activité* plus faible que dans la région des Laurentides et dans l'ensemble du Québec (61,6% contre respectivement 66,8% et 64,2%).

Ceci s'explique en partie par une proportion plus élevée de personnes âgées de 65 ans et plus.

Le taux de chômage dans La MRC des Laurentides s'élève à 9,6% (contre 7% pour la région des Laurentides et 8,2% pour la province).

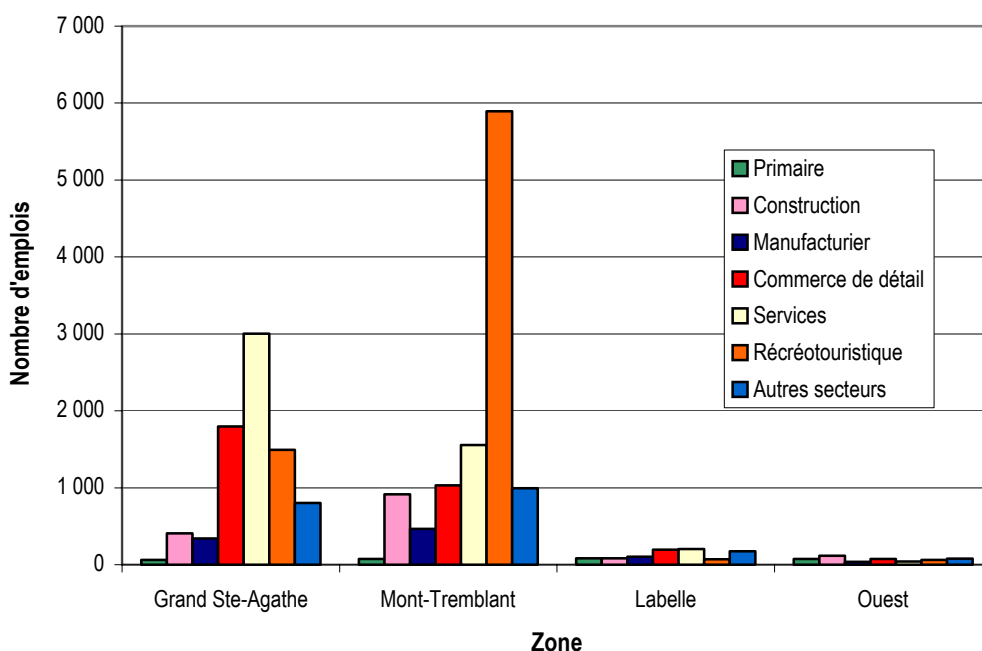
La zone Mont-Tremblant se distingue par un taux d'activité élevé (66,1%) mais en contre partie par un taux de chômage supérieur à 10%, un taux élevé malgré une forte croissance de l'emploi lors des dix dernières années.

Une population travaillant principalement dans l'hôtellerie, la restauration et le commerce de détail

Le premier secteur d'emploi de la population active de la MRC des Laurentides est celui de l'hébergement et des services de restauration (18% contre 6% pour l'ensemble du Québec). Le commerce de détail occupe également une place importante.

Comparativement à la région des Laurentides et au Québec, le secteur de la fabrication emploie peu de travailleurs de la MRC (8% comparativement à 18% pour la province).

Les secteurs d'emploi dans la MRC des Laurentides en 2002



Source : Statistique Canada 2003

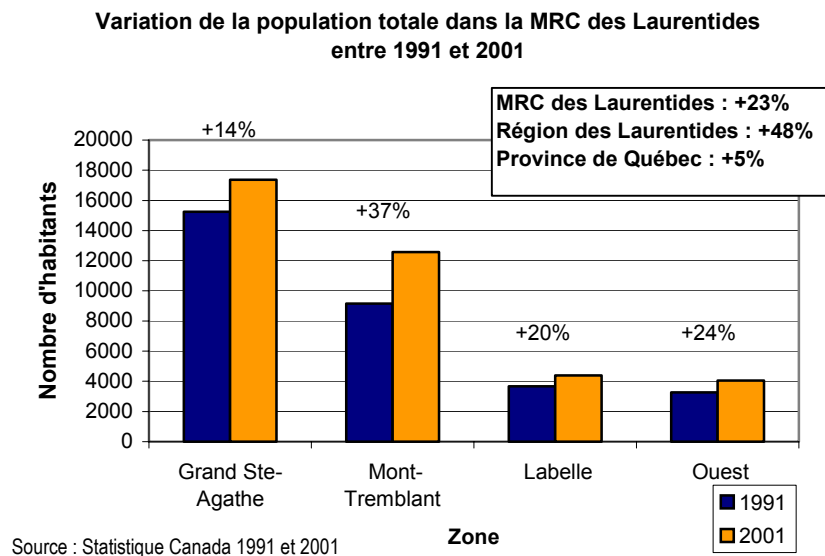
Une population en forte croissance

La population totale de la MRC des Laurentides atteint en 2001, 38 415 habitants. Entre 1991 et 2001, la MRC a vu sa population augmenter quatre fois plus vite qu'au Québec, un gain de 23 % par rapport à 5%.

Bien qu'élevée, cette croissance est cependant deux fois plus faible qu'à l'échelle régionale.

Même si la zone du Grand Ste-Agathe a connu la croissance démographique la plus faible de la MRC, elle reste la plus peuplée avec plus de 17 000 habitants.

Parallèlement, la zone Mont-Tremblant a vu sa population augmenter de plus d'un tiers en 10 ans.

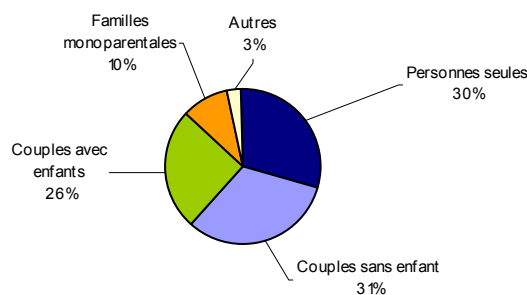


Une population âgée et vieillissante, de moins en moins de jeunes

41% de la population de la MRC des Laurentides est âgée entre 35 et 54 ans, ce qui en fait le groupe d'âge le plus nombreux.

La population de la MRC des Laurentides est globalement plus âgée qu'au Québec, alors que les adultes de 20 à 34 ans sont sous représentés. Entre 1991 et 2001, la population âgée de 25 à 34 ans a diminué de 25%, alors que tous les autres groupes d'âges ont vu leurs effectifs augmenter.

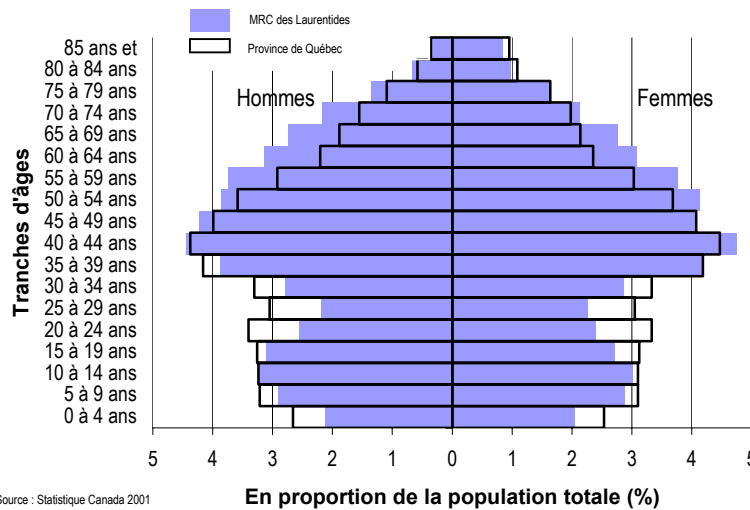
Les genre de ménages dans la MRC des Laurentides en 2001



Source : Statistique Canada 2001

N=11245 ménages

Pyramide des âges de la MRC des Laurentides en 2001



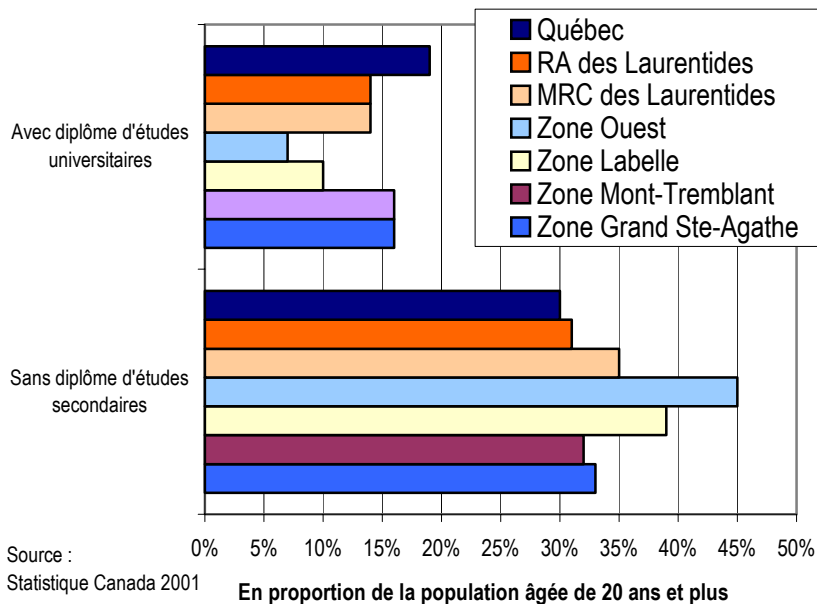
Un faible niveau de scolarité

35% de la population âgée de 20 ans et plus ne possède pas de diplôme d'études secondaires (contre 30% pour le Québec). 14% détient un diplôme d'études universitaires (19% pour l'ensemble de la province).

Dans la zone Ouest, 45% de la population âgée de 20 ans ou plus ne possède pas de certificat d'études secondaires.

À l'instar de ce qui s'observe au niveau provincial et régional, les personnes ayant un diplôme post-secondaire ont avant tout étudié en commerce, en gestion et administration des affaires ainsi qu'en techniques et métiers des sciences appliquées (respectivement 24% et 19% des diplômés).

Le niveau de scolarité de la population dans la MRC des Laurentides en 2001

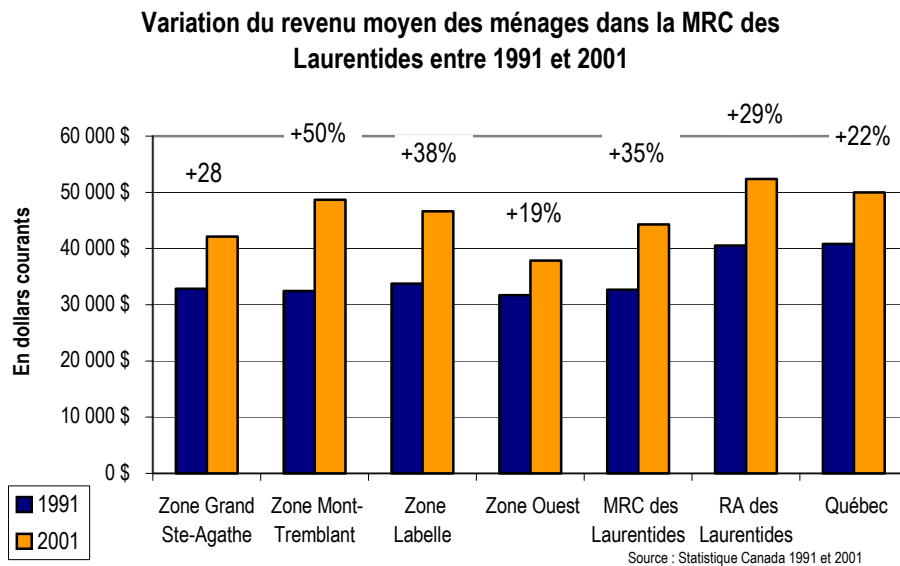


Un revenu qui croît de façon inégale sur le territoire

Le revenu moyen des ménages de la MRC des Laurentides a augmenté de 35% entre 1991 et 2001, soit plus que pour l'ensemble de la région des Laurentides et du Québec (respectivement +29% et +22%).

En dépit de cette forte augmentation, le revenu moyen dans la MRC des Laurentides est encore inférieur à celui de la région des Laurentides et du Québec.

Au sein de la MRC des Laurentides, les inégalités de revenu entre les zones géographiques se sont par ailleurs accrues.



Résumé

La MRC des Laurentides a connu une forte croissance économique et démographique lors de la dernière décennie.

Des écarts se sont cependant creusés au sein de la région et des problématiques telles que le taux de chômage, le vieillissement et le faible niveau de scolarité de la population se posent.

Comment retenir les jeunes, les encourager à poursuivre leurs études ? Comment faire en sorte que la croissance économique ne se fasse pas au détriment de la qualité de vie et de l'environnement ?

Les grands enjeux du développement économique et de l'emploi dans la MRC des Laurentides

Dans son ensemble, le territoire de la MRC des Laurentides vit une croissance économique très importante depuis les 10 dernières années et tout laisse croire que cette tendance va se poursuivre au moins jusqu'en 2010. Cette croissance a bien sûr de nombreux avantages et place la région dans une situation enviable à l'échelle québécoise. Cependant, elle génère également une série de grands enjeux qui touchent tous les secteurs économiques présents sur le territoire et dont la résolution devient incontournable pour assurer un développement harmonieux de l'économie et de l'emploi pour les prochaines années :

1. Attraction et rétention de la main d'œuvre
2. Communications
3. Services aux travailleurs autonomes
4. Formation et employabilité
5. Cohabitation des usages dans une perspective de développement durable

Déjà, des comités sectoriels sont en place et trouvent des solutions à plusieurs de ces enjeux. Le PLACÉE apparaît comme un instrument complémentaire aux efforts déjà fournis par le milieu et vise à aborder globalement ces grands enjeux du développement économique du territoire.

Par le PLACÉE, le CLD et la MRC des Laurentides souhaitent favoriser l'échange d'expériences fructueuses entre les acteurs en développement économique du territoire, encourager la recherche de solutions novatrices et permettre la mise en commun de certaines ressources pour atteindre les mêmes objectifs. C'est donc dans cette perspective que le PLACÉE a été élaboré et est structuré.

1. Attraction et rétention de la main d'œuvre

Les principaux enjeux associés à cette problématique sont :

- Le recrutement de main d'œuvre pour répondre aux besoins des entreprises
- La promotion du potentiel et de la qualité de vie des Laurentides
- L'accueil des nouveaux travailleurs dans la région
- L'amélioration des conditions de travail dans tous les secteurs (salaire, flexibilité des horaires)
- Le transport collectif pour améliorer les services aux travailleurs
- La pénurie de logements abordables, un frein à l'attraction de la région
- Des services de garde adaptés aux horaires des jeunes couples actifs

Les municipalités locales ainsi que la MRC des Laurentides jouent un rôle de premier plan dans l'amélioration de la qualité de vie des résidents.

Stratégies mises de l'avant par le CLD :

1. Le CLD contribuera à améliorer la qualité des services à la population, la priorité étant accordée aux domaines de l'habitation, du transport en commun et des services à la famille.

2. Le CLD Laurentides assurera également une cohésion dans la promotion du territoire auprès des travailleurs et des entreprises.

Actions du CLD

Amélioration de la qualité des services, avec les municipalités et la MRC	Partenaires	Échéance	Résultat
Poursuivre le développement du transport en commun vers les communautés rurales non desservies et assurer sa pérennité, en offrant un appui à la coordination et un partenariat financier à la MRC des Laurentides	Munic. locales MRC Pays d'en haut C. sc. Laurentides	2006 D	
Poursuivre l'analyse de la problématique de l'habitation destinée aux travailleurs, sur l'ensemble du territoire.	MRC Munic. locales	2006 R	
Susciter le développement d'une Politique d'habitation destinée aux travailleurs, à l'échelle de la MRC, qui visera à augmenter le nombre de logements locatifs et de propriétés abordables sur le territoire	MRC Munic. locales	2009 R	
Participer avec les CPE du territoire à l'analyse des besoins en services de garde à horaires atypiques	CPE	2007 R	
Promotion du territoire comme lieu d'opportunités pour les entreprises et les travailleurs			
Former et coordonner des groupes de travail dédiés à trouver des façons d'attirer et de retenir la main d'œuvre sur le territoire, par secteur au besoin	CLE	2007 R	
Développer un service et un outil d'accueil pour les nouveaux travailleurs de la région, comprenant entre autres un répertoire des services à la population	CJE CLE Ch. de commerce	2007 R	
Former une équipe composée d'entreprises et d'organismes de la MRC des Laurentides pour participer à des salons d'emploi à l'extérieur du territoire	CLE Ch. de commerce SADC	2007 R	

R : Échéancier de réalisation

D : Échéancier de début du projet

2. Communications

Les principaux enjeux associés à cette problématique sont :

- Le morcellement de l'information, le manque de couverture pour l'ensemble du territoire
- La fréquence hebdomadaire des médias et la qualité inégale de l'information
- Le faible réseautage entre les entreprises, et avec les organismes
- La difficulté des entreprises et organismes à maximiser leurs investissements en communication (relations et placements média)
- L'accès à Internet haute vitesse dans les résidences
- La sensibilisation des citoyens aux enjeux régionaux

Cette problématique est une responsabilité de tous les acteurs du territoire.

Stratégies mises de l'avant par le CLD :

Le CLD Laurentides sera responsable de réunir et de diffuser l'information sur l'économie et l'emploi dans la MRC des Laurentides,

Actions du CLD

Diffusion de l'information sur l'économie et l'emploi	Partenaires	Échéance	Résultat
Répertorier, compléter et diffuser l'information économique à propos du territoire	MRC	2006 R	
Développer le contenu de cahiers socio-économiques du territoire et trouver le financement pour les réaliser et les diffuser auprès des investisseurs	MRC Chambres de commerce SADC	2007 R	
Étudier l'opportunité de mettre sur pied un outil d'information régulier pour informer la population de la MRC sur les thèmes touchant l'économie et l'emploi de la région	MRC Munic. locales	2009 R	
S'assurer que les entreprises situées dans les municipalités rurales à l'extérieur de l'axe de la route 117 bénéficient de l'accès Internet haute vitesse, en étroite collaboration avec la MRC	MRC C. Scolaire Télé-distributeurs privés	2010 R	

R : Échéancier de réalisation

3. Services aux travailleurs autonomes

Les principaux enjeux associés à cette problématique sont :

- L'appui aux travailleurs autonomes pour la gestion et la mise en marché
- La méconnaissance du nombre, profil, besoins et expertise des travailleurs autonomes
- Le potentiel des jeunes retraités pour transférer l'expertise
- L'accès à Internet haute vitesse dans les résidences

Le CLD assume un leadership dans l'aide directe aux travailleurs autonomes

Stratégies mises de l'avant par le CLD :

1. Le CLD veillera à mieux documenter et promouvoir le phénomène des travailleurs autonomes sur son territoire
2. Le CLD Laurentides sera responsable de faciliter l'intégration des travailleurs autonomes dans les réseaux d'affaires existants sur le territoire
3. Le CLD continuera à soutenir les travailleurs autonomes à partir des fonds dédiés

Actions du CLD

Connaissance du phénomène des travailleurs autonomes sur le territoire	Partenaires	Échéance	Résultat
Recenser les travailleurs autonomes sur le territoire (nombre, profil, domaine d'expertise...)	CLE Ch. de commerce	2007 R	
Accès des travailleurs autonomes aux réseaux d'affaires			
S'assurer que les Chambres de commerce disposent d'une tarification spéciale pour les travailleurs autonomes et ajustent leurs services en fonction de cette catégorie de membres	Ch. de commerce	2006 R	
Appuyer le développement d'une cellule de mentorat pour les travailleurs autonomes, en vue d'aider les jeunes entreprises du territoire	SADC Ch. de commerce	2006 R	
Organiser un forum des travailleurs autonomes pour leur permettre de mieux connaître les expertises concentrées sur le territoire, en vue de favoriser d'éventuelles collaborations	SADC Ch. de commerce	2007 R	
Soutien aux travailleurs autonomes			
Moduler les enveloppes à la disposition du CLD pour ajuster l'offre de soutien financier aux besoins émergents des travailleurs autonomes	SADC Institutions financières	2006 R	
S'assurer que les résidences situées dans les municipalités rurales à l'extérieur de l'axe de la route 117 bénéficient de l'accès Internet haute vitesse	MRC C. Scolaire Télé-distributeur privés	2010 R	

R : Échéancier de réalisation

4. Formation et employabilité

Les principaux enjeux associés à cette problématique sont :

- Le décrochage scolaire chez les jeunes
- Le raccrochage chez les adultes
- L'offre des institutions d'enseignement versus les besoins des entreprises
- L'absence d'un Centre d'études collégiales sur le territoire
- Le transport collectif pour améliorer l'accessibilité aux études
- Le potentiel des jeunes retraités dans le processus de formation
- L'accès à l'Internet haute vitesse dans les résidences
- Le rôle des entreprises d'économie sociale

La Commission scolaire des Laurentides, les institutions d'enseignement du territoire, Emploi Québec et le Carrefour Jeunesse Emploi jouent un rôle de premier plan face à la problématique de la formation et de l'employabilité.

Stratégies mises de l'avant par le CLD :

1. Le CLD Laurentides appuiera les responsables du territoire en faisant le lien avec le milieu des affaires dans la communication de l'information et la définition des besoins des entreprises en place et de celles souhaitant s'y établir.
2. Le CLD offre également de jouer un rôle rassembleur entre les organisations responsables de la formation et de l'employabilité sur le territoire de la MRC des Laurentides, en encourageant l'échange d'idées et la mise en commun des ressources dans l'atteinte des objectifs identifiés par le milieu.

Actions du CLD

Lien entre le milieu des affaires et les institutions	Partenaires	Échéance	Résultat
Aviser le Centre local d'emploi d'Emploi Québec à propos des besoins et enjeux des entreprises en matière de main d'œuvre		2006 D	
Répertorier et diffuser toutes les actions et interventions des partenaires et entreprises visant à contrer le décrochage scolaire et encourager la réussite scolaire sur le territoire	C. sc. Laurentides CJE CLE	2007 R	
Rassembleur d'idées et de ressources avec les responsables			
Appuyer l'ouverture d'un Centre d'études collégiales au Mont-Tremblant	CEGEP St-Jérôme MRC Munic. locales	2007 R	
Appuyer le développement des Centres de formation professionnelle et de l'École des métiers du tourisme prévus dans la MRC des Laurentides	C. sc. Laurentides	2006 D	
Poursuivre le développement du transport en commun vers les communautés rurales non desservies et assurer sa pérennité, en offrant un appui à la coordination et un partenariat financier à la MRC des Laurentides	MRC Munic. Locales Commanditaires privés	2010 R	

R : Échéancier de réalisation

D : Échéancier de début du projet

5. Cohabitation des usages dans une perspective de développement durable

Les principaux enjeux associés à cette problématique sont :

- La rapidité de la croissance économique
- Les pressions engendrées par la cohabitation entre le secteur touristique, le secteur résidentiel, la villégiature et les opérations forestières et agricoles
- La cohabitation des usagers (résidants, villégiateurs, touristes et faune)
- Les mouvements d'opposition croissants et la méconnaissance des usagers face au développement durable
- Le lien étroit entre le développement économique et l'aménagement du territoire, à l'échelle de la MRC

La MRC des Laurentides assume le leadership de cette problématique et devra définir et mettre en place une stratégie de développement durable avec les municipalités locales, les entreprises ainsi que la population de son territoire

Stratégie mise de l'avant par le CLD :

Le CLD offre à la MRC de servir de pont pour impliquer le milieu des affaires dans l'élaboration et la mise en place de cette stratégie de développement durable.

Actions du CLD

Lien avec le milieu des affaires pour la stratégie de développement durable	Partenaires	Échéance	Résultat attendu
Définir les besoins et attentes du milieu des affaires face à la cohabitation des usages et au développement durable	SADC Ch. de commerce	2007 R	
Identifier et documenter d'autres expériences de mise en place d'une stratégie de développement durable au Québec	-	2008 R	
Participer à la définition collective de la stratégie de développement durable de la MRC des Laurentides	MRC Munic. locales	2008 R	
Organiser une campagne de sensibilisation et de formation des entreprises face aux enjeux de développement durable, pour en faciliter la mise en œuvre	-	2009 R	

R : Échéancier de réalisation

Les annexes